



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ORIENTALES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Direction/ Déléguée territoriale  
Affaire suivie par : Véronique HOUPERT  
Tél : 04 68 38 10 09  
Mèl : veronique.houpert@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le **28 NOV. 2024**

Monsieur le Président,

Le conseil communautaire des Aspres a prescrit l'élaboration d'un PLUi par délibération du 28 septembre 2023. Le « Porter à Connaissance » de l'État vous a été transmis le 22 mars 2024.

En complément, je vous adresse, ci-jointe, une note d'enjeux de l'État. Établie au titre de l'association des services de l'État à l'élaboration de votre projet, ce document identifie les enjeux principaux à intégrer dans la conception de votre projet de développement intercommunal, mais aussi de formaliser les attentes de l'État sur les thèmes suivants considérés comme majeurs sur votre territoire.

Il s'agit notamment d'assurer la compatibilité de vos réflexions avec le SCoT Plaine du Roussillon, récemment révisé, de retenir une hypothèse de croissance démographique cohérente avec le contexte intercommunal, les objectifs de développement économique ou agricole et les ressources du territoire (volume d'eau disponible, etc.), de prendre en compte les risques naturels (risque inondation, feux de forêt), et d'améliorer, préserver et protéger le cadre de vie, les paysages et la biodiversité, en intégrant une dynamique des énergies renouvelables compatibles avec votre territoire.

Cette note d'enjeux n'a pas de portée réglementaire mais son contenu servira de référence pour la rédaction de l'avis de l'État sur votre projet de PLUi arrêté.

Mes services restent mobilisés durant le temps de l'élaboration de votre document et demeurent disponibles pour tout élément complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire général

Monsieur René OLIVE  
Président de la Communauté de communes des Aspres  
Immeuble Christian Bourquin,  
2 allée Hector Capdellayre,  
66300 Thuir

**Bruno BERTHET**